

Réf: Dossier N° 101302

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE ET ANIMALE » en abrégé « SE2A »

Siège social Abidjan, Abidjan, ANGRE 8EME TRANCHE, Lot 604, Ilot 40

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 21/03 et 05/03/2022 reçus par Me DIAHORE-TOHOURI ANGELINE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 19/04/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE ET ANIMALE » en abrégé « SE2A »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET :
- LA CREATION ET L'EXPLOITATION DE FERMES AGRO PASTORALES ;
- L'ELEVAGE ET LA PRODUCTION ANIMALE(POULETS, BOEUFs, MOUTONS, PINTADES ETC...)
- L'EXPLOITATION AGRICOLE
- LA CREATION ET EXPLOITATION DE PLANTATION
- ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES
- PRODUCTION D'ALIMENTS DE BETAILS ET DE TOUS ANIMAUX PRODUITS PAR LES FERMES.

ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATION INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, FINANCIERE, MOBILIERE ET IMMOBILIERE POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL A TOUT OBJET SIMILAIRE OU SUSCEPTIBLE D'EN ASSURER LE DEVELOPPEMENT

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abidjan, ANGRE 8EME TRANCHE, Lot 604, Ilot 40

Dirigeant(s) : M AMANI KOUA NORBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02263 du 22/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17324/GTCA/RC/2022 du 22/04/2022

